



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



FEDERATION SUISSE DE COURSES DE CHEVAUX – CHARTE

La Fédération suisse de courses de chevaux est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Les membres de cette association sont Galop Suisse, Suisse Trot et l'Association des hippodromes. Les principes inscrits dans les statuts trouvent leur fondement dans la volonté des actifs du galop, du trot et des présidents des champs de courses de mieux définir le rôle, les compétences et les responsabilités de chacune des organisations qui composent la Fédération suisse des courses dans le but d'optimiser toutes les synergies possibles et d'harmoniser les règles dans les domaines d'activités relevant de l'intérêt général des courses. Les intérêts des actifs du trot et du galop, ainsi que ceux des champs de courses, sont représentés paritairement à l'assemblée des délégués et au sein du comité de notre fédération.

Notre fédération a pour but principal la planification, la conduite, la promotion, la surveillance et la coordination du monde des courses en Suisse.

SITUATION DE DÉPART

Après une analyse de la situation, le Comité est arrivé aux conclusions suivantes que nous résumons de manière succincte :

- Le nombre de réunions de courses qui se situe actuellement entre 55 et 65 par année, dont les 2/3 se déroulent sur l'hippodrome d'Avenches, ne pourra que difficilement augmenter sans de nouvelles sources financières importantes en provenance du PMU et une forte augmentation du nombre de propriétaires de trot et de galop.
- Le nombre des hippodromes en Suisse et leur diversité constituent un point fort qu'il s'agit de maintenir dans l'intérêt non seulement des actifs du trot et du galop, mais du public et de l'image de notre sport en général.
- La collaboration étroite entre Galop Suisse et Suisse Trot, la mixité des journées de courses traditionnelles en Suisse Allemande, représentent un élément et un principe fondamental garantissant pour le trot et le galop un programme de base minimum.
- Les retombées financières du pari hors hippodrome (PMU) sont indispensables, non seulement pour la poursuite et le maintien des activités actuelles, mais également pour assurer un développement durable à moyen terme.

Sur la base de ces considérations résumées succinctement ci-dessus, le comité FSC a actualisé son engagement pour l'avenir, de la manière suivante :

La FEDERATION SUISSE DE COURSES DE CHEVAUX veut

- Maintenir la tradition et développer la culture des courses de chevaux en Suisse. Ensemble, Galop Suisse, Suisse Trot et les Sociétés de champs de courses favorisent la mise sur pied de courses de trot et de galop attractives permettant à l'ensemble des actifs de disposer et de faire courir des chevaux compétitifs en Suisse sur le plan national et international.
- Maintenir le réseau des sociétés des champs de courses actuels dont la diversité est un atout pour le développement et la promotion des courses en Suisse et à l'étranger.
- Gérer en commun tous les domaines d'activités relevant de l'intérêt général des courses.
- S'engager en Suisse et à l'étranger pour la défense et la mise en œuvre de mesures garantissant le « bien-être » du cheval en compétition.
- Consolider et développer des relations privilégiées avec le PMU France pour le développement des courses et de l'élevage suisse.

Ces lignes directrices permettent à Galop Suisse et Suisse Trot de formuler leur politique à court et moyen terme avec pour objectif de contribuer à la réalisation des buts visés par la Fédération suisse des courses.

L'adaptation des politiques respectives de Galop Suisse et de Suisse Trot est prévue dans le temps. Le comité a d'ailleurs souhaité préciser pour chacun de ses objectifs mentionnés ci-dessus, le sens de son action. A titre d'exemple, nous tenons à reproduire ici, des éléments d'importance et qui touchent, à moyen terme, les actifs du trot et du galop.

PROGRAMME DES COURSES

- Le programme des courses est l'instrument de la mise en œuvre de la politique de Galop Suisse, de Suisse Trot et des Sociétés de champs de courses.

Pour les champs de courses, le programme doit être attractif pour le public et contribuer de manière importante au développement du trot et du galop, ainsi qu'à la promotion de l'image des courses en général.

Pour les fédérations actives, le programme annuel des conditions de courses s'inscrit dans la durée. Complémentaire et assimilable aux programmes de courses à l'étranger, il permet aux propriétaires et entraîneurs de notre pays l'accès à un plus grand nombre de possibilités de départ pour les différentes catégories de chevaux.

ELEVAGE

- Galop Suisse et Suisse Trot sont responsables du développement d'un élevage de qualité. Les livres généalogiques du trot et du galop sont tenus par la Fédération suisse des courses.

Avenches, 21.04.2022/Comité FSC